



REGLEMENT des FOULEES DU CHATEAU DE CAVEIRAC 2021

Art 1 : La course des FOULEES du CHATEAU se déroulera le 9 janvier 2021. Elle est ouverte à tous les coureurs, nés en 2005 et avant (**masculins et féminines**). **Pour les mineurs, fournir une autorisation parentale**

Art 2 : Le droit d'inscription à la course est fixé à 10€. Les coureurs peuvent s'inscrire soit :

- **par internet** sur les sites : www.tourpedestredcaveirac.com (avec paiement sécurisé et certifié téléchargé) - www.kms.fr - www.ats-sports.com
- **par courrier** avant le 7 janvier 2021 à : Pierrick GUINGNE – Foulées du Château 2018 – 3 Lotissement la colline - - 30980 St DIONISY (chèque à l'ordre des Bipèdes de la Vaunage)
- **Pas d'inscription le jour de la course**
- Les clubs ou associations peuvent envoyer par mail ou courrier la liste de leurs adhérents à inscrire avec les renseignements nécessaires. Ils pourront s'ils le désirent fournir les justificatifs (licence ou certifié par mail à : lesbipedesdelavaunage@laposte.net) .

Art 3 : L'inscription ne sera définitive que si elle est accompagnée de l'autorisation médicale et des frais d'inscription. Chaque concurrent recevra à son inscription un cadeau de bienvenue.

La participation à la course sera limitée à 500 coureurs.

Art 4 : Le retrait du dossard (par ordre alpha) s'effectuera **le vendredi 8** de 13h15 à 18h30 ou le **samedi 9 janvier à partir de 13h (mairie de Caveirac)** – **Le port du masque sera obligatoire à l'entrée du parc et dans la salle de retrait. Une distance d'1m dans la salle sera imposée aux coureurs par marquage au sol. Un sens de circulation sera imposé dans la salle**

Art 5 : Le départ de la course adulte sera donné à 15h précises place Nimenon II. (derrière le porche de la mairie). **Le port du masque sera obligatoire lors du départ et à l'arrivée une fois la ligne franchie**

Art 6 : La distance officielle de la course est de 10,200 km. Chaque kilomètre sera signalé par un panneau tout au long du parcours.

Art 7 : **Il n'y aura pas de ravitaillement sur le parcours** (se munir de sa réserve en eau) et **celui de l'arrivée sera donné en sac individuel à la sortie des couloirs** .

Art 8 : La sécurité de la course est assurée par la police municipale de Caveirac et par le service d'ordre de l'organisation. La course bénéficie de la présence d'un médecin et d'un service ambulancier et d'un service liaison interne

Aucun véhicule à moteur ou vélo ne pourra accompagner les coureurs.

Art 9 : Remise des récompenses

Seront récompensés :

- Les 3 premiers au scratch (Masculins et Féminines)

- Les premiers des nouvelles catégories (Masculins et Féminines)

La remise interviendra sur le podium de la course juste après leur arrivée

Pas de tirage au sort

Art 10 : En raisons du COVID 19, il n'y aura pas cette année de courses « enfants »

Art 11 : La 33ème course des Foulées du Château 2021 est organisée par l'association des « Bipèdes de la Vaunage » qui a réglementairement souscrit à cet effet, une assurance "responsabilité civile" (loi n°84-610, art37) et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur ; les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art 12 : Les participants autorisent l'organisateur à utiliser ses noms, coordonnées et image sans que cette utilisation n'ouvre droit à une quelconque indemnisation ou à un quelconque recours .

Art 13 : Chaque dossard est équipé d'une puce électronique qui devra être rendue à près le passage de la ligne sous peine d'être facturée 10€ - En cas d'abandon, le coureur devra la remettre au chronométreur.

Art 14 : Chaque coureur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la course et en accepter toutes les clauses. Il s'engage à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Le dossard devra être mis sur la poitrine et visible durant toute la course. Afin de respecter au mieux la programmation, le dispositif d'arrivée sera levé à 16 h 45.

Le comité d'organisation

